

■ **auberge du golf s.à.r.l.**, à Wallenried. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 15.12.2003. But: exploitation et gérance d'un ou plusieurs restaurants comme de tous établissements similaires. Capital social: CHF 20'000.--, entièrement libéré. Associés: Rosolen Daniel, de Givisiez, à Fribourg, pour une part de CHF 1'000.--, et Rosolen Régine, de Bonfol et Givisiez, à Fribourg, pour une part de CHF 19'000.--. Gérants: les associés Rosolen Daniel et Rosolen Régine, tous deux avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.
Journal no 4896 du 17.12.2003
(02045160 / CH-217.1.130.676-5)